

Inscription pédagogique en L1 et pré-rentrée.

Par **bch_imene**, le **15/08/2017** à **16:01**

Bonjour [smile9] ,

En septembre j'entre en L1 et j'ai réalisé mon inscription pédagogique sur internet. N'étant pas sûre car je me suis rendue compte qu'on pouvait le faire jusqu'au 10 septembre, j'aimerais que quelqu'un m'explique si cela est bien fait.

ALors j'ai pris Anglais Droit S1 / TD droit constitutionnel DROIT (car il y a ceux en double licence droit-éco avec nous) et enfin TD introduction au droit privé.

C'est bien sa qu'il fallait faire ? Et une autre question car au lycée je pratiquais 3 langues et j'aimerais savoir si c'est bien de prendre une option ou il vaut mieux se concentrer sur l'anglais ?

Et encore (désolé je suis trop stressée). J'ai deux jours de pré-rentrée et nous avons un test de culture générale pour les étudiant primo-entrants en licence de droit et toutes autres licences confondues. Cela me concerne-t-il ?

Merci d'avance [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/08/2017** à **07:48**

Bonjour

[citation]ALors j'ai pris Anglais Droit S1 / TD droit constitutionnel DROIT (car il y a ceux en double licence droit-éco avec nous) et enfin TD introduction au droit privé.

C'est bien sa qu'il fallait faire ?[/citation]

Je trouve curieux qu'on vous laisse choisir vos matières à TD en L1. Cela dit, vous avez fait le bon choix, il faut absolument suivre le droit constitutionnel et l'introduction au droit en TD.

Pour la choix de la langue, il faut prendre celle où vous vous sentez le plus à l'aise (ou dans mon cas, celle où on est le moins largué [smile3])

[citation]Et une autre question car au lycée je pratiquais 3 langues et j'aimerais savoir si c'est bien de prendre une option ou il vaut mieux se concentrer sur l'anglais ?[/citation]

Et je dirais même plus qu'il faut déjà vous concentrer sur vos cours et vos TD.

[citation]J'ai deux jours de pré-rentrée et nous avons un test de culture générale pour les

étudiant primo-entrants en licence de droit et toutes autres licences confondues. Cela me concerne-t-il ?[/citation]

Seule votre scolarité pourra vous répondre. Je vous conseille de leur téléphoner dès qu'ils seront revenu de vacance.

Par **Visiteur**, le **16/08/2017** à **11:16**

Bonjour,

[citation]Je trouve curieux qu'on vous laisse choisir vos matières à TD en L1.[/citation]

Chez nous aussi on nous laissait "choisir" les cases à cocher, sauf qu'en pratique il n'y avait que ça à prendre. [smile3] + l'histoire en TD pardon.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/08/2017** à **11:40**

[citation] on nous laissait "choisir" les cases à cocher [/citation]

La chance ! On n'avait même pas cette possibilité sauf bien entendue pour le choix de la langue. [smile4]